

Paris, le 14 mai 2020

Destinataires :

A mesdames les Présidentes de Comité Régional,

A messieurs les Présidents de Comité Régional,

A mesdames les Présidentes de Pôle,

A monsieur les Présidents de Pôle,

A mesdames les cadres techniques,

A messieurs les cadres techniques,

Réf : KR/JP/KC/2020-266

Objet : Mesures générales de reprise des entraînements des gymnastes inscrits sur les listes mentionnées à l'article L. 221-2 du code du sport dans le contexte du déconfinement.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié au Covid-19, la Fédération Française de Gymnastique a établi les mesures générales de reprise des entraînements des gymnastes inscrits sur les listes mentionnées à l'article L. 221-2 du code du sport dans le contexte du déconfinement.

Ces mesures reposent sur le **décret n°2020-548 du 11 mai 2020** qui autorise la reprise de l'entraînement pour les sportifs inscrits sur les listes mentionnées à **l'article L.221-2 du code du sport**, dans les établissements couverts et de plein air.

En application de l'instruction n° **DS/DS2/2020/69 du 11 mai 2020**, les présentes mesures fixent le protocole médical et sanitaire indispensable à la reprise des entraînements.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Les mesures générales de reprise des entraînements des gymnastes inscrits sur les listes mentionnées à l'article L. 221-2 du code du sport dans le contexte du déconfinement,
- Les formulaires de déclaration pour les sportifs inscrits sur les listes ministérielles majeurs et mineurs,
- Le questionnaire médical à remplir par le médecin avant la reprise et à transmettre au médecin fédéral.

Nous tenons à rappeler notre responsabilité collective dans l'application stricte des mesures de reprise des entrainements de nos gymnastes inscrits sur les listes ministérielles. La situation sanitaire du pays est toujours sensible et nos efforts communs doivent contribuer à la sécurité de tous. Nous vous invitons à prendre particulièrement en considération le point 6 du document relatif aux mesures générales.

Nous vous remercions des efforts consentis en cette période très particulière et nous restons à votre écoute.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Kévin Rabaud
Directeur Technique National



James Blateau
Président

Copie : Bureau Exécutif, Comité Directeur, D. Vallée.